



ACEPP



SOUSCRIPTION A L'ASSURANCE ACEPP / SMACL 2011

Un contrat d'assurance adapté
aux spécificités des lieux d'accueil du réseau ACEPP

Nom de l'association :

Adresse du Siège :

**Nom de la structure
et/ou Adresse du Local :**

(Si différents)

**L'adhésion 2011 à l'ACEPP est obligatoire pour pouvoir souscrire
aux différents contrats.**

Si nous ne recevons pas votre adhésion avec l'assurance, votre dossier sera mis en attente.

Complétez ce formulaire en fonction de toutes vos activités.

Si vous avez plusieurs structures du même type, veuillez photocopier ce document ou le télécharger sur notre site www.acepp.asso.fr.

Vous pouvez également y consulter l'intégralité des contrats proposés.

**ATTENTION !
Changement du contrat
Protection juridique au
01 janvier 2011 !**

**Pour plus de détails référez vous au site www.acepp.asso.fr
Ou par téléphone : Cyrielle Poncy au 01.44.73.85.26**

ACEPP - Association de Collectifs Enfants Parents Professionnels
15 rue du Charolais - 75012 Paris - Tél. : 01.44.73.85.20 - Fax : 01.44.73.85.39
Site internet : www.acepp.asso.fr

ASSURANCE DE L'ASSOCIATION

3 OPTIONS :

- La Garantie Mandataires Sociaux

Elle concerne les dirigeants. Elle couvre les fautes de gestion ou erreurs commises par l'association (négligences, d'imprudences, de carences...).

Attention : cette assurance ne prend pas en charge les frais en lien avec un conflit ou une négligence d'un caractère social (prud'hommes...)

- L'Individuelle Accident des Adhérents

Pour les couvrir en cas d'accidents corporels dont ils seraient victimes au cours ou à l'occasion des activités de l'association.

- La Protection Juridique

Pour couvrir tout ou partie des frais, litiges concernant l'association : droit du travail (prud'hommes), activités associatives, fonctionnement de l'association, droit fiscal, défense civile, recours, défense pénale, défense des dirigeants...

ATTENTION ! Changement du contrat Protection juridique en 2011.

Si vous souhaitez souscrire à ce contrat, il faut nous envoyer votre bulletin le plus tôt possible afin de recevoir toutes les informations relatives à ce nouveau contrat (contrat papier, numéro d'appel modifié...).

A

Option Garantie Mandataires Sociaux

à partir du : 01/.../2011	Jusqu'au : 3... /.../2011 (max 31/12)	
Prix par mois	Nombre de mois	Total A
3,00 €	x	=

B

Option Individuelle Accident des Adhérents

à partir du : 01/.../2011	Jusqu'au : 3... /.../2011 (max 31/12)	
Prix par mois	Nombre de mois	Total B
6,50 €	x	=

C

Option Protection Juridique

à partir du : 01/.../2011	Jusqu'au : 3... /.../2011 (max 31/12)	
Prix par mois	Nombre de mois	Total C
9,00 €	x	=

ASSURANCE DES STRUCTURES

L'ACEPP, en lien avec la SMACL¹, vous propose de prendre en compte dans le cadre de ce contrat l'ensemble des activités que mènent votre association et de toutes les personnes de votre lieu d'accueil : parents, enfants et salariés.

- ◆ **Une responsabilité locative** assurant les meubles, incendie, vol ou actes de vandalisme, dégâts des eaux, etc. ainsi que tout le matériel qui sert au bon fonctionnement de la structure.
- ◆ **Une responsabilité civile** pour les enfants, salariés, adhérents...
- ◆ **Une individuelle accident** qui couvre tous les dommages qui pourraient être causés à l'enfant ou par l'enfant.
- ◆ **Tout risque informatique** qui concerne le matériel informatique.
- ◆ **Défense et recours** : si la structure est amenée à aller devant les tribunaux et/ou sa responsabilité a été reconnue.

Et d'autres couvertures incluses dans le contrat comme : Activités exceptionnelles, locaux occasionnels, activités extérieures (crèche verte, vide grenier, mini-camps...)

La SMACL propose également d'autres assurances : Véhicules, abris de jardin, matériel particulier...N'hésitez pas à nous contacter.

D

ETABLISSEMENT D'ACCUEIL DE JEUNES ENFANTS

Veillez à assurer votre association/structure sur l'ensemble de l'année 2011 même en cas de renvoi tardif de votre souscription d'assurance.

L'assurance d'un mois de fermeture est obligatoire (notamment l'assurance des locaux).

Souscription au contrat d'assurance groupé à l'ACEPP pour _____ enfants (indiquer le nombre de places inscrit sur l'autorisation d'ouverture (agrément) et nous joindre une copie).

Adresse du local (si différente du siège) :

Responsabilité civile - Responsabilité locative - Individuelle Accident des Enfants

à partir du : 01/.../2011		Jusqu'au : 3... /.../2011 (max 31/12)	
Prix par enfant et par mois	Nbre de mois	Nbre d'enfants	Total D
1,95 €	x	x	=

E

PERISCOLAIRE, ACCUEIL DE LOISIRS

Souscription au contrat d'assurance groupé à l'ACEPP pour _____ enfants (indiquer le nombre de places inscrit sur l'autorisation d'ouverture (agrément) et nous joindre une copie).

Adresse du local (si différente du siège) :

Responsabilité civile - Responsabilité locative - Individuelle Accident des Enfants

à partir du : 01/.../2011		Jusqu'au : 3... /.../2011 (max 31/12)	
Prix par enfant et par mois	Nbre de mois	Nbre d'enfants	Total E
1,00 €	x	x	=

¹ SMACL : 141 avenue Salvador Allende - 79031 NIORT CEDEX 9 -- Tél : 05 49 32 56 56 Fax : 05 49 73 47 20

F

RELAIS ASS. MATERNELS, LOCAL DE STOCKAGE, STRUCTURE ITINERANTE, INITIATIVE PARENTALE (Lieu d'accueil enfants parents, café de parents, atelier...en association déclarée)

Adresse du local (si différente du siège) :

A partir du :	Jusqu'au
01/.../2011	3.../..../2011

Contrat	Prix par mois	Nbre de mois	Total RC
Responsabilité Civile	10,00€	X	

Contrat	Prix par mois	Surface du local (joindre copie du bail)	Nbre de mois	Total RL
Responsabilité Locative	0,10€ par m2	X	X	

Total F :€

TOTAL de A+B+C+D+E+F² =€

Règlement par chèque³

par virement⁴

Fait, le
À

Je, soussigné.....
Président(e) de l'association, souhaite souscrire au contrat
d'assurance ACEPP/SMACL

Signature et tampon :

² A réception de ce document accompagné de son règlement, vous recevrez une facture acquittée et une attestation d'assurance ainsi que le ou les contrats

³ Chèque à l'ordre de l'ACEPP. Vous pouvez régler votre adhésion et votre assurance par un seul et même chèque.

⁴ Banque : Crédit coopératif - Alésia - Code banque : 42559 - Code guichet : 00005 - N° de cpt : 21022706304 - clé RIB : 33